

**Délégation permanente du
Conseil Municipal à Mr Le Maire**

D-2012/573**Direction de la Logistique et de la Stratégie Immobilière.
Compte rendu par Monsieur le Maire des décisions prises
entre le 1er janvier 2012 et le 31 juillet 2012.**

Monsieur Alain JUPPE, Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons des décisions prises entre les 1^{er} janvier 2012 et 31 juillet 2012 en application des articles L2122-22 et 23 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération du Conseil Municipal n° 20080169 du 21 mars 2008.

Conventions de mise à disposition consenties par la Ville de Bordeaux		
OBJET	DATE	OBSERVATIONS
Immeuble 151 cours de la Marne, convention de mise à disposition à titre provisoire avant cession au profit de « Bordeaux-Euratlantique »	04/01/2012	Emprise : 1 935 m ² Durée : du 1 ^{er} janvier 2012 jusqu'à la régularisation de la cession par acte notarié Redevance : gratuité
Locaux 118 rue Héron, convention au profit de l'association « Ni putes ni soumises Gironde-Aquitaine »	09/01/2012	Emprise : 51 m ² Durée : 3 ans Redevance : 2 000 €/an Prise en charge des fluides par l'occupant
Local 4 rue des Douves, convention au profit de l'association « La Halle des Douves »	02/02/2012	Emprise : 920 m ² Durée: jusqu'au 28 février 2013 Redevance : 1 € Prise en charge des fluides par l'occupant

Local 15 rue Causserouge, convention au profit de l'association « La Maison de l'emploi de Bordeaux »	06/02/2012	Emprise : 14 m ² + 31 m ² Durée : 9 mois Redevance et fluides : 1 000 € Nettoyage des locaux : 82€ TTC/mois/m ²
145/149 cours de la Marne, convention de mise à disposition à titre provisoire avant cession au profit de « BMA » (Bordeaux Métropole Aménagement)	06/02/2012	Emprise : 19 943 m ² Durée : 1 ^{er} janvier 2012 jusqu'à la régularisation de la cession par acte notarié Redevance : gratuité
Local 49 rue Pierre Trébod avenant n°1 à la convention consentie à l'association « Club Pétanque Grand Parc »	09/02/2012	Avenant relatif à la réduction de superficie du local mis à disposition et du montant de la redevance réduite à 120 €/an
Bâtiments au sein du stade Suzon à Talence, convention au profit du « Tennis Club de Bordeaux »	14/02/2012	Emprise : 10 670 m ² Durée : 10 ans Redevance : 5 000 €/an Prise en charge des fluides par l'occupant
Locaux 134-150 quai de Bacalan, convention au profit du « Grand Port Maritime de Bordeaux »	27/02/2012	Emprise : hall de 1 220 m ² Durée : du 2 décembre 2011 au 31 août 2012 Redevance : 1 119€/mois
Locaux 12 rue Charlevoix de Villers, convention au profit de l'association « Les Gens d'Estuaire »	05/03/2012	Emprise : 80,50 m ² Durée : 1 an Redevance : 1 300 €/an Prise en charge des fluides par l'occupant
Locaux rue Fernand Cazes au sein de la salle municipale la Pergola, convention au profit de l'association « Société Symphonique Bordeaux Cauderan »	14/03/2012	Emprise : 36 m ² + 120 m ² Durée : 1 an à compter du 01/01/2012 Redevance : 150 €/an Prise en charge des fluides par l'occupant
Locaux situés 40 rue du Sablonat, convention au profit de « l'APEEP de la Gironde » (Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public)	19/03/2012	Emprise : 50 m ² Durée : 3 ans Redevance : 2 000 €/an Prise en charge des fluides par l'occupant
Locaux situés 10 avenue de Bel Air, avenant n°3 à la convention au profit du Département de la Gironde.	20/03/2012	Avenant portant prolongation de la durée d'un an Redevance : 3 595 €/an
Blockhaus 2 rue Achard, convention au profit de la « SCI Buisson et Son »	23/03/2012	Emprise : 474 m ² Durée : 12 ans Redevance : 150 €/an

Terrain situé place du XI Novembre entre l'église Saint Bruno et le monument aux morts, convention entre la Ville, l'Union St Bruno et le curé affectataire de l'église	30/03/2012	Durée : 10 ans Redevance : gratuité
Locaux 16 rue Saumenude, convention au profit de l'association « Mine de Rien »	02/04/2012	Emprise : 70 m ² Durée : 3 ans Redevance : 1200 €/an Prise en charges des fluides par l'occupant
Local situé rue du Sablonat convention au profit de l'association « UNAFAM » (Union Nationale des Amis et Familles de personnes Malades et/ou handicapées psychiques)	23/04/2012	Emprise : 27 m ² Durée : 3 ans Redevance : 1 080 €/an Prise en charges des fluides par l'occupant
Emprise quai de Queyries, convention au profit de l'association « Jeunesse et Entraide »	23/04/2012	Emprise : 235 m ² Durée : 3 ans Redevance : 1 034€/an Prise en charge des fluides par l'occupant
196 rue Gabriel Frizeau Club Senior des Aubiers convention au profit de « l'AFEPT » (Association pour la Formation et l'Education Permanente à Tivoli)	26/04/2012	Participation aux charges : 221,58 € Durée : 1 an Salle annexe au Club senior
Locaux 124 - 134 rue Lucien Faure, avenant n°3 à la Convention au profit de l'association « POLA »	26/04/2012	Avenant de prolongation jusqu'au 31 mai 2012 pour les bureaux
Locaux situés 49 rue Pierre Trébod convention au profit de l'association « Girondins Bordeaux Omnisports section Natation »	02/05/2012	Emprise : 32 m ² Durée : 5 ans Redevance 120 €/an Prise en charge des fluides par l'occupant
Local situé quai des Chartrons convention au profit de la « SARL LIBR ET SENS »	07/05/2012	Emprise : 9 m ² Durée : du 1 ^{er} mai 2012 au 31 octobre 2012 Redevance : 90 € /mois
Blockhaus 30 avenue Charles de Gaulle convention au profit de l'association « Conférence de Saint-Vincent de Paul »	09/05/2012	Emprise : 25 m ² Durée : 3 ans Redevance : 150 €/an Prise en charge des fluides par l'occupant

Locaux situés 49 rue Pierre Trébod convention au profit de l'association « Sporting Chantecler Bordeaux Nord le Lac »	01/06/2012	Emprise : 56 m ² Durée : 3 ans Redevance : 150 €/an
Terrain rue Gabriel Frizeau convention au profit de la « SAFT »	21/06/2012	Durée : 10 ans Redevance annuelle : 500 € par piézomètre (x2)
Locaux situés 58 rue Joséphine convention au profit de l'association « centre social et familial Bordeaux Nord »	04/07/2012	Emprise: 556 m ² Durée: 10 ans Redevance : 1€ /an Prise en charge des fluides par l'occupant
Club sénior des Aubiers situé 196 rue Gabriel Frizeau convention au profit de l'association « MANA »	05/07/2012	Durée : 1 an Participation aux charges d'électricité et de chauffage : 107,57 € Occupation : chaque mercredi matin de 10h à 12h
Ancienne décharge avenue de Labarde convention de superposition d'affectations entre la Communauté Urbaine de Bordeaux et la Ville de Bordeaux	10/07/2012	Durée : 12 ans Règlement des modalités techniques et financières de gestion du terrain de l'ancienne décharge
Locaux situés 166 cours de l'Argonne avenant n° 1 à la convention d'occupation au profit du pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) de l'Université de Bordeaux	25/07/2012	Avenant venant entériner la domiciliation administrative de la Société d'Accélération du Transfert de Technologie (SATT) Aquitaine

Locations consenties à la Ville de Bordeaux		
OBJET	DATE	OBSERVATIONS
27 rue Canihac/57cours Pasteur bail entre la SCI du Serjean et la Ville de Bordeaux	20/02/2012	Durée : 3 ans Emprise : 130 m ² Loyer : 19 500€ HT /an + charges (1 700€ HT/an) (annexe bureaux DGA)
Terrain place André Donis avenant n°4 au contrat de prêt à usage consenti à la Ville de Bordeaux par AQUITANIS	25/05/2012	Durée : reconduction jusqu'au 1 ^{er} juin 2013 Emprise : 2 775 m ² Redevance : gratuité (Mise à disposition de la Fédération Culturelle Basque)
44 cours Pasteur bail entre la SCI La Comtesse et la Ville de Bordeaux	01/06/2012	Renouvellement de bail Durée : 2 ans Emprise : 100 m ² Loyer : 17 735,75 € / an + charges Mairie de quartier du 5 ^{ème} canton
49-51 rue Barreyre convention d'occupation à titre précaire et révocable consentie à la Ville de Bordeaux par la Communauté Urbaine de Bordeaux	05/06/2012	Durée : 2 ans Emprise : 352 m ² Loyer : 800€/an + charges Création d'un jardin de quartier
Bâtiments situés 59 et 75 rue Bourbon et 62 à 66 rue de la Faïencerie convention d'occupation à titre provisoire au profit de la Ville par la Communauté Urbaine de Bordeaux	11/06/2012	Durée : de la date de remise des clés à la Ville jusqu'à la régularisation de la cession par acte notarié Redevance : gratuité Prise en charge par la Ville, des fluides, impôts et taxes
13 rue Grateloup bail entre Monsieur et Madame « les propriétaires » et la Ville de Bordeaux	21/06/2012	Durée : 3 ans Emprise : 90,92 m ² Loyer : 10 536 € HT /an + charges Bureaux pour le fonctionnement du centre d'animation Argonne

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL